

*Septembre 2021*

**À l'intérieur :**

Page 1 :	Date de la séance du conseil et information municipale
Page 2-4:	Avis publics
Page 5 :	Halloween
Page 6-7:	Sondage
Page 8 :	Information : Berce du Caucase



Prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand sera, lundi le 04 octobre, à l'hôtel de ville.

LE 7 NOVEMBRE,

*je vote!*



**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021**

Informations pour électeurs et candidats

**Recherche personnel électoral**

Comme dans toutes les municipalités du Québec, il y aura élection municipale dans notre municipalité. S'il devait y avoir scrutin, nous aurons besoin de personnel pour travailler comme scrutateur, secrétaire de bureau de vote, préposé à l'information, etc Si vous êtes intéressé par un des postes disponibles, n'hésitez pas à nous contactez au 418-743-2914 poste 1

**LE RETOUR DU**  
**BINGO**

*Dimanche le 19 septembre à 14 h00  
au sous-sol de l'église  
Passeports vaccinal obligatoire*



## Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible<sup>1</sup>;
  - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
  - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
    - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
    - présentez des symptômes de COVID-19;
    - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Annick Lavoie**
6. L'adjointe désignée pour recevoir des déclarations de candidature : **Annick Lavoie**
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Président d'élection : Jean-Noël Barriault**  
Adresse 8A place de l'Église, G0J 2W0  
Téléphone 418-743-2914 poste 2

**Adjointe : Annick Lavoie**  
Adresse 8A place de l'Église, G0J 2W0  
Téléphone 418-743-2914 poste 1

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce seizième jour de septembre deux mille vingt et un.

Jean-Noël Barriault, Président d'élection

<sup>1</sup> Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).



Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez les envoyer par écrit par la poste au 8A place de l'Église, G0J 2W0, par courriel [stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca) ou au bureau, aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi : 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h00

Mardi : 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h00

Mercredi : 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h00

Jeudi : 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

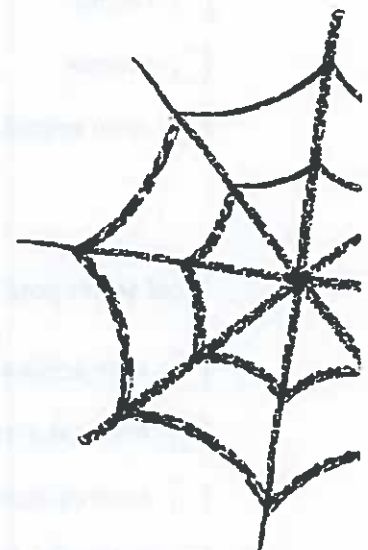
Vendredi : fermé



COMITÉ JEUNESSE DE SAINT-  
LÉON-LE-GRAND



CHASSE AU TRÉSOR POUR LES ENFANTS  
ET CONCOURS DE DÉGUISEMENT  
**SAMEDI LE 30 OCTOBRE 2021 EN APRÈS MIDI**



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE MAISON  
**3 PANIERS CADEAUX À GAGNER. LES GAGNANTS SERONT DÉVOILÉS LE 30 OCTOBRE.**  
ENVOYEZ VOS PHOTOS À [LOISIRSEST@MRCMATAPEDIA.QUEBEC](mailto:LOISIRSEST@MRCMATAPEDIA.QUEBEC)

**INFORMATIONS DÉTAILLÉES À VENIR !**



Avez-vous déjà utilisé le gym de St-Léon?

- Oui, j'aimais bien.
- Oui, mais je trouve qu'il faudrait l'améliorer.
- Non, car je n'aimais pas l'ambiance.
- Je ne savais pas qu'il y avait un gym dans ma municipalité.
- Autre :

Quel prix seriez-vous prêt à payer pour un accès au gym?

- Carte à punch 10 fois pour 70\$
- 45\$ +TX par mois
- J'aimerais que l'abonnement de St-Léon puisse aussi me permettre d'aller au gym à Amqui.
- Autre :

Nous prenons toutes les idées et suggestions pour le gym à St-Léon. C'est le temps de donner vos idées! :)

Votre réponse

Envoyer

Effacer le formulaire

N'envoyez jamais de mots de passe par l'intermédiaire de l'outil Google Formulaires.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un abus](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Politique de confidentialité](#)

Google Formulaires